

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A****ARTES****Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-**

La Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Hechmi ABDELWAHED et Mr Abderrazek MAALEJ .

BILAN(Exprimé en Dinars Tunisiens)**ACTIFS**

		SOLDES AU	
DESIGNATION	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	B.1	2 215 171	2 202 660
Amortissements		(1 303 861)	(959 429)
		911 310	1 243 231
Immobilisations corporelles	B.1	10 073 086	9 693 011
Amortissements		(5 684 631)	(5 170 459)
		4 388 455	4 522 552
Immobilisations financières	B.2	15 840 245	13 278 951
Provisions pour dépréciation			
		15 840 245	13 278 951
Total des actifs immobilisés		21 140 010	19 044 734
		21 140 010	19 044 734
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	B.3	8 485 649	11 334 472
Provision sur stocks			
		8 485 649	11 334 472
Clients et comptes rattachés	B.4	6 577 937	6 438 542
Provisions sur comptes clients		(1 049 210)	(1 056 035)
		5 528 727	5 382 507
Autres Actifs Courants	B.5	2 255 920	3 001 903
Provisions sur autres actifs		(18 000)	
		2 237 920	3 001 903
Placements et autres actifs financiers	B.6	78 714 260	76 764 550
Liquidités et équivalents de liquidités	B.7	5 221 600	6 032 434
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		100 188 156	102 515 867
		100 188 156	102 515 867
TOTAL DES ACTIFS		121 328 166	121 560 600

ARTES S.A.**BILAN**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		SOLDES AU	
DESIGNATION	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		25 500 000	25 500 000
Réserves		3 125 067	3 125 067
Résultats reportés		27 172 603	21 600 997
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		55 797 670	50 226 064
RESULTAT DE L'EXERCICE		17 497 509	27 501 606
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	B.8	73 295 179	77 727 670
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	B.9	350 000	850 000
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		390 000	890 000
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.10	44 771 647	39 096 769
Autres passifs courants	B.11	2 871 339	3 737 932
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.12		108 230
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		47 642 987	42 942 931
TOTAL DES PASSIFS		48 032 987	43 832 931
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		121 328 166	121 560 600

ARTES S.A.
ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	NOTES	SOLDES AU	
		31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	148 957 138	195 732 655
Couts des ventes	R.2	(125 883 085)	(164 633 408)
MARGE BRUTE		23 074 053	31 099 247
Autres produits d'exploitation	R.3	1 435 930	572 398
Frais de distribution	R.4	(2 801 749)	(2 488 552)
Frais d'administration	R.5	(2 500 359)	(2 207 049)
Autres charges d'exploitation	R.6	(1 127 223)	(1 631 636)
TOTAL		(4 993 401)	(5 754 840)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 080 652	25 344 407
Charges financières nettes	R.7	(23 108)	(149 143)
Produits des placements	R.8	3 197 293	8 152 914
Autres gains ordinaires	R.9	577 111	259 081
Autres pertes ordinaires		(72 044)	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		21 759 904	33 607 259
Impôts sur les bénéfices		(4 262 395)	(6 105 653)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		17 497 509	27 501 606

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	NOTES	SOLDES AU	
		31/12/2011	31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		17 497 509	27 501 606
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	F.1	953 210	1 259 305
Reprise amortissements et provisions	F.2	(571 283)	(2 521)
Variation des :			
Stocks	F.3	2 848 823	23 222 342
Créances	F.3	(139 374)	954 296
Autres actifs	F.3	745 982	2 343 613
Fournisseurs et autres dettes	F.4	4 808 265	(60 045 941)
Plus ou moins-value de cession		(34 103)	(29 299)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		26 109 029	(4 796 600)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.5	(432 621)	(513 843)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.6	34 500	69 950
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	F.7	(2 600 100)	(5 300 380)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	F.8	66 297	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		(2 931 924)	(5 744 273)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Décassement de dividendes		(21 930 000)	(18 487 500)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(21 930 000)	(18 487 500)
VARIATION DE TRESORERIE		1 247 105	(29 028 374)
Trésorerie début de l'exercice		82 688 755	111 717 129
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.9	83 935 860	82 688 755

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

(les montants sont exprimés en dinars tunisiens DT)

I. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société ARTES S.A. « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex Renault Tunisie) est une société anonyme créée le 24 février 1947, au capital de 25 500 000 DT divisé en 25 500 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'activité de la société consiste en la vente de véhicules neufs, de pièces de rechange des marques « RENAULT » et « DACIA » et de services de réparations de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit:

Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en dinars tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en dinars tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon le mode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Mobiliers d'habitation	10%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

Provision sur créances clients

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A. procède à l'évaluation du risque de non recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsqu'ARTES a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou la société ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

III. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN, DE L'ETAT DE RESULTAT ET DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**III.1. Notes sur le bilan****B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Le solde net des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à **5 299 764 DT** au 31-12-2011 détaillé comme suit :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS			PROVISION		VALEUR COMPTABLE NETTE
	Début de période	Acquisition	Cession ou Reclassement	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cession	Dotation	Fin de Période	
Concession marque	1 000 000			1 000 000	377 671	50 000			427 671	572 32
Logiciels	1 191 012	23 408		1 214 420	581 757	294 431			876 189	338 23
Fonds commercial	750			750						75
Logiciel en cours	10 897	8 557	(19 454)							
Totaux Immob Incorporelles	2 202 659	31 965	(19 454)	2 215 171	959 429	344 431			1 303 860	911 30
Terrains	3 117 511			3 117 511						3 117 511
Constructions	1 048 962			1 048 962	1 001 712	9 038			1 010 750	38 212
AAI des constructions	2 450 948	81 320		2 532 269	1 987 039	109 240			2 096 279	435 989
Matériel industriel	870 891	41 752		912 643	753 987	35 971			789 958	122 684
Outillage industriel	53 919	32 527		86 446	45 949	5 090			51 049	35 406
Matériel de transport	763 075	106 709	(40 035)	829 749	456 603	111 132	12 147		555 588	274 161
Equipement de bureau	445 919	79 109		525 029	357 743	23 352			381 095	143 932
Autres immobilisations corporelles	70 665	5 008		75 673	55 093	3 080			58 173	17 499
Matériel informatique	662 178	75 645		737 824	508 901	89 555			598 456	139 367
AAI divers	4 227	8 015		12 242	3 428	861			4 289	7 952
Immob corporelles en cours	141 395		(2 400)	138 995				138 995	138 995	
Autres Immob en cours		5 351	2 400	7 751						7 751
Avance sur immobilisation	63 315	82 664	(97 994)	47 985						47 985
Totaux Immob Corporelles	9 693 011	518 105	(138 030)	10 073 085	5 170 458	387 323	12 147	138 995	5 684 630	4 388 454
Totaux Immobilisations	11 895 671	550 070	(157 485)	12 288 256	6 129 887	731 755	12 147	138 995	6 988 490	5 299 764

B.2. Immobilisations financières

Le solde brut des immobilisations financières s'élève au 31/12/2011 à **15 840 245 DT** contre **13 278 951 DT** au 31/12/2010 et se détaille comme suit:

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
ARTEGROS	4 999 850	4 999 850
ADEV	2 866 700	266 600
AUTRONIC	587 820	587 820
CIL	10 621	10 621
BOWDEN	100	100
ARTIMO	6 300 000	6 300 000
UIB	1 000 014	1 000 014
CARTHAGE CEMENT		38 806
Dépôts et Cautionnements	75 140	75 140
Total	15 840 245	13 278 951

B.3. Stocks

La valeur des stocks au 31-12-2011 s'élève à **8 485 649 DT** et se décompose comme suit :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Stock Véhicules Neufs	8 448 689	7 812 647
Stock Pièces de rechanges	3 548	1 649
Stock VN en transit	27 985	3 520 176
Stock Main d'œuvre Atelier	5 427	
Total	8 485 649	11 334 472

B.4. Clients et comptes rattachés

Le solde des comptes clients et comptes rattachés net de provision s'élève à **5 528 727 DT** au 31/12/2011 et se décompose comme suit :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Clients APV & VN	5 490 088	5 521 768
Autres Clients		4 201
Clients Douteux	804 314	829 055
Effets à Recevoir	283 535	83 519
Provision pour dépréciation	(1 049 210)	(1 056 035)
Total	5 528 727	5 382 507

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets de provision s'élèvent à **2 237 920 DT** au 31/12/2011, ainsi détaillés:

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Personnel	90 564	77 072
Etat, Impôts et Taxes	1 325 126	204 193
Débiteurs divers / Compte Attente	171 707	36 465
Comptes de régularisation Actif	414 041	745 250
Fournisseurs débiteurs	254 483	1 938 922
Provision pour dépréciation	(18 000)	
Total	2 237 920	3 001 903

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les titres de placements au 31/12/2011 s'élèvent à **78 714 260 DT** contre **76 764 550 DT** au 31/12/2010:

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Placements à court terme	78 714 260	76 764 550
Total	78 714 260	76 764 550

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à **5 221 600 DT** au 30/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Chèques et effets à encaisser	139 597	368 256
BNA	507 865	
UBCI	1 901 919	43 300
BIAT	93 341	
BT	2 068 158	809 651
UIB	3 313	54 094
ATB	215 134	99 499
CCP	458	498
AMEN BANQUE	68 236	50 321
UBCI EURO	65 645	431 176
UBCI DOLLARS	10 531	10 097
ATIJARI BANK	71 085	3 601 683
ZITOUNA BANK	5 785	542 427
STB	45 967	
ABC	18 483	18 191
CAISSE A FOND FIXE	6 083	3 242
Total	5 221 600	6 032 434

B.8. Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève à **73 295 179 dinars** au 31/12/2011 contre **77 727 670** dinars au 31/12/2010, et se décompose comme suit:

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2010	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	21 600 997	27 501 606	77 727 670
Affectation du résultat 2010 (PV AGO du 22 juin 2011)							
Résultats reportés					5 571 606	(5 571 606)	
Dividendes						(21 930 000)	(21 930 000)
Résultat de l'exercice 2011						17 497 509	17 497 509
Capitaux propres au 31/12/2011	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	27 172 603	17 497 509	73 295 179

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2011 à **350 000 DT** contre **850 000 DT** au 31/12/2010. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Provisions pour risques et charges	350 000	850 000
Total	350 000	850 000

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2011 à **44 771 647 DT** contre **39 096 769 DT** au 31/12/2010. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Fournisseurs APV & VN	1 209 569	1 043 852
Autres Fournisseurs	37 010	29 070
Effets à payer	43 487 869	34 449 701
Factures non parvenues	37 200	3 574 145
Total	44 771 647	39 096 768

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à **2 871 339 DT** au 31/12/2011 détaillés comme suit :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Personnel	260 406	242 818
Etat, Impôts et Taxes	1 254 106	2 348 176
Créditeurs divers	404 027	373 775
Comptes de régularisation passif	183 749	165 186
Clients créditeurs	733 976	607 977
Comptes d'attente à régulariser	35 076	
Total	2 871 339	3 737 931

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
BNA		50 909
BTL		264
STB		42 034
BIAT		15 024
Total		108 230

III.2. Notes sur l'état de résultat**R.1. Revenus**

Les revenus s'élèvent à **148 957 138 DT** au 31/12/2011 contre **195 732 655 DT** au 31/12/2010 et se détaillent comme suit:

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Ventes de véhicules neufs	142 206 323	188 189 844
Ventes PR y compris huile	4 987 256	5 576 150

Ventes Travaux Ateliers	1 131 284	1 381 821
Ventes Garanties	541 419	457 611
Ventes Mat Ext pour VN	90 856	127 229
TOTAL	148 957 138	195 732 655

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 31/12/2011 à **125 883 085 DT**, contre **164 633 408 DT** au 31/12/2010, et se détaillent comme suit :

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Achats de marchandises consommées	124 999 368	163 539 639
Charges de personnels	862 788	1 066 105
Achats d'approvisionnements consommés	20 929	27 664
TOTAL	125 883 085	164 633 408

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31/12/2011 à **1 435 930 DT**, contre **572 398 DT** au 31/12/2010, et se détaillent comme suit :

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Ventes déchets et carburant	166	930
Autres activités et revenus des immeubles	608 810	419 849
Reprise sur provisions	571 283	2 521
Transfert des charges	254 826	149 098
Autres produits	845	588
Total	1 435 930	572 398

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **2 801 749 DT** contre **2 488 552 DT** encourus au cours de la même période de 2010. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant:

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Charges de personnel	1 614 701	1 308 146
Autres Charges d'exploitation	1 187 048	1 180 406
Total	2 801 749	2 488 552

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **2 500 359 DT** contre **2 207 049 DT** pour l'exercice 2010. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Charges du personnel	1 615 659	1 284 623
Autres Charges d'exploitation	695 979	779 851
Achats d'approvisionnements consommés	188 722	142 575
Total	2 500 359	2 207 049

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **1 127 223 DT** contre **1 631 636 DT** encourus au cours de l'exercice 2010. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Autres charges d'exploitation	174 013	372 332
Dotations aux amortissements et aux provisions	953 210	1 259 305
Total	1 127 223	1 631 636

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes encourues au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **23 108 DT** contre **149 143 DT** encourues au cours de l'exercice 2010. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Charges financières	88 641	138 540
Intérêts sur effets VN		(216)
Gain de change	(231 877)	(118 703)
Perte de change	166 345	129 522
Total	23 108	149 143

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **3 197 293 DT** contre **8 152 914 DT** réalisés au cours de l'exercice 2010. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Dividendes	174 100	3 760 658
Produits sur cession de valeurs mobilières	27 818	
Autres	2 995 375	4 392 256
Total	3 197 293	8 152 914

R.9. Les autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires réalisés au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **577 111 DT** contre **259 081 DT** réalisés au cours de l'exercice 2010. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Plus-value sur cession	15 882	35 329
Autres gains	544 193	209 162
Produits sur inscription 4CV	17 035	14 590
Total	577 111	259 081

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie**F.1. Amortissements et provisions**

Libellé	Montant en dinars
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	387 324
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	344 432
Dotation provisions autres actifs	18 000
Dotation provisions sur immobilisations	138 996
Dotation aux provisions pour créances douteuses	64 458
Total	953 210

F.2. Reprise sur provisions

Libellé	Montant en dinars
Reprise sur provision pour créances douteuses	71 283
Reprise sur provision pour risques et charges	500 000
Total	571 283

F.3. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2011 (a)	Solde au 31/12/2010 (b)	Variation (b) – (a)
Stocks	8 485 649	11 334 472	2 848 823
Créances	6 577 937	6 438 542	(139 395)
Autres Actifs	2 255 920	3 001 903	745 982
Variation des actifs	17 319 506	20 774 917	3 455 411

F.4. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2011 (a)	Solde au 31/12/2010 (b)	Variation (a) – (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	44 771 647	39 096 769	5 674 879
Autres dettes	2 871 339	3 737 932	(866 593)
Variation des passifs	47 642 986	42 834 701	4 808 286

F.5. Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montant en dinars
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	420 110
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	12 511
Total	432 621

F.6. Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montant en dinars
Matériel de transport	34 500
Total	34 500

F.7. Décaissement liés à l'acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montant en dinars
Titres ADEV	2 600 100
Total	2 600 100

F.8. Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Libellé	Montant en dinars
Titres CIMENTERIE DE CARTHAGE	66 297
Total	66 297

F.9. Trésorerie nette

Libellé	Au 31/12/2011
Placements à court terme	78 714 260
Chèques et effets à encaisser	139 597
BNA	507 865
UBCI	1 901 919
BIAT	93 341
BT	2 068 158
UIB	3 313
ATB	215 134
CCP	458
AMEN BANQUE	68 236
UBCI EURO	65 645
UBCI DOLLARS	10 531
ATIJARI BANK	71 085
ZITOUNA BANK	5 785
STB	45 967
ABC	18 483
CAISSE A FOND FIXE	6 083
Total	83 935 860

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale
1-Engagements donnés	
a) Garanties données Cautionnements*	1 284 482
Total	1 284 482

*Cautions douanières

V. Notes sur les parties liées

1 .transactions avec les parties liées appartenant au groupe

ARTEGROS

La société ARTES S.A. a procédé au cours de l'année 2011 à la facturation de prestations de services en faveur de la société ARTEGROS comme suit :

- 165 000 DT au titre des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que 36 000 DT, au titre des frais d'assistance informatique.
- 75 000 DT hors TVA en contrepartie de la location des locaux à usage commercial et de stockage.

Les transactions qui ont été faites entre la société ARTES S.A. et la société ARTEGROS au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

- le montant total des achats de pièces de rechange réalisé par la société ARTES S.A., auprès de la société ARTEGROS s'élève à 4 397 126 DT hors TVA, le prix de vente pratiqué entre les sociétés du groupe est le même que celui du marché.
- la dette de la société ARTES S.A. à l'égard de la société ARTEGROS, s'élève à 474 732 DT au 31/12/2011.

ADEV

La société ARTES S.A. a procédé au cours de l'année 2011 à la facturation de prestations de services en faveur d'ADEV comme suit :

- 90 000 DT au titre des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que 30 000 DT, au titre des frais d'assistance informatique.
- 36 000 DT hors TVA en contrepartie de la location des locaux à usage commercial et de stockage.

Les transactions qui ont été faites entre ARTES S.A. et ADEV au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

- ARTES SA a procédé à la vente à la société ADEV au titre de réparation de véhicules pour un montant de 45 694,423 DT hors TVA. Le prix de vente appliqué est celui du marché.

ARTIMMO

La société ARTES S.A. a procédé à la facturation à la société ARTIMMO d'un loyer de terrain pour un montant total de 30 000 DT hors TVA.

Pour sa part, la société ARTIMMO a facturé à la société ATRES S.A., un loyer des bureaux et Showroom, pour 210 000 DT hors TVA.

AUTRONIC

La société ARTES S.A. a reçu des dividendes en 2011, au titre des bénéfices de l'exercice 2010 de la société AUTRONIC pour un montant total de 172 427 DT.

2. Relations avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES au 31/12/2011

a) Contrats de location :

Loyer 2011

- | | |
|---|---------------|
| - Location par ARTES S.A. du dépôt de stockage et de livraison des véhicules neufs sis à la M'GHIRA de la société DALMAS | 274 384 DT HT |
| - Location par ARTES S.A. des bureaux et du dépôt de stockage des véhicules neufs sis à l'avenue K.PACHA de la société immobilier et développement. | 169 509DT HT |

b) Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées :

La vente de véhicules neufs, la réparation et la vente des pièces de rechanges faites avec les parties liées ont été réalisées dans les conditions et les prix du marché.

Au cours de l'exercice 2011, le chiffre d'affaires réalisé par la société ARTES S.A. avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, au titre des ventes et réparation des véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffre d'affaires TTC 2011	Créances au 31/12/2011
DALMAS	21 483	23 966
AFRIVISION ET SONY	12 828	12 918
TMM	839	450
ITU CY PEUGEOT	19 631	16 849
MINOTERIE LA SOUKRA	1 028	232
IMMOBILIER ET DEV	8 127	2 807

Au cours de l'exercice 2011, les dettes de la société ARTES S.A. à l'égard des parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, se présentent comme suit :

Société	Dettes au 31/12/2011
AFRIVISION SERVICES	1 305
SONY AFRIVISION	359

VI. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 28 avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

MAALEJ Abderrazek

Expert Comptable Membre de l'OECT

16 Rue Abdelmoumen Ibn Ali

1002 Tunis – Tunisie

Tél : 71 792 688 Fax : 71 799 916

ABDELWAHED Hechmi

Expert Comptable Membre de l'OECT

39, Rue 8301 Bureau A-3.8

Montplaisir 1002 Tunis

Tél : 71 947 271 Fax : 71 947 276

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A.
ARTES S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les actionnaires de la Société ARTES S.A.

Rapport sur les états financiers

En exécution de notre mandat de commissaires aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la société ARTES S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société ARTES S.A. au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes en vigueur du système comptable des entreprises.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé également, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2011.

Nous avons également, dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur, à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier, le cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 30 avril 2012.

Les commissaires aux comptes

MAALEJ Abderrazek

ABDELWAHED Hechmi

MAALEJ Abderrazek

Expert Comptable Membre de l'OECT
16 Rue Abdelmoumen Ibn Ali
1002 Tunis – Tunisie
Tél : 71 792 688 Fax : 71 799 916

ABDELWAHED Hechmi

Expert Comptable Membre de l'OECT
39, Rue 8301 Bureau A-3.8
Montplaisir 1002 Tunis
Tél : 71 947 271 Fax : 71 947 276

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A.
ARTES S.A
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les actionnaires de la Société ARTES S.A.

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base d'informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions avec les parties liées**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2011**

1. Au cours de l'exercice 2011, une convention en date du 20 octobre 2011, a été établie entre la société ARTES S.A. et la société ARTES IMMOBILIERE S.A.R.L, pour la mise à la disposition de cette dernière et à titre onéreux, d'une partie du terrain appartenant à la société ARTES S.A. sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, Tunis, moyennant une rémunération annuelle de 60 000 dinars pendant une période de 20 ans, avec une augmentation de 5 % tous les 2 ans à partir de la troisième année.

La même convention, prévoit la location des constructions édifiées sur le même terrain et propriété d'ARTES IMMOBILIERE S.A.R.L, à la société ARTES S.A. moyennant un loyer annuel de 420 000 dinars HT pendant une période de 20 ans, avec une augmentation de 5 % tous les 2 ans à partir de la troisième année.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 20 décembre 2011 et prend effet à partir du 1^{er} juillet 2011.

2. Un avenant au contrat de loyer datant du 31 juillet 1998 a été conclu le 15 juin 2011, entre la société ARTES S.A. et la société ARTEGROS a porté le montant du loyer annuel à 90 000 dinars HT.

Cet avenant autorisé par le conseil d'administration du 20 décembre 2011, prend effet à partir du 1^{er} juillet 2011.

3. Un avenant au contrat de loyer signé le 16 juin 2006, a été conclu le 15 juin 2011, entre la société ARTES S.A. et la société ADEV portant le montant du loyer annuel à 48 000 dinars HT.

Cet avenant autorisé par le conseil d'administration du 20 décembre 2011, prend effet à partir du 1^{er} juillet 2011.

4. Un avenant au contrat du mandat signé le 6 mai 1999 entre ARTES S.A. et ARTEGROS a été établi en date du 15 juin 2011, portant la rémunération annuelle à 180 000 dinars HT. Cet avenant prévoit également une rémunération pour prestations informatiques pour un montant annuel de 42 000 dinars HT.

Cet avenant autorisé par le conseil d'administration du 20 décembre 2011, prend effet à partir du 1^{er} juillet 2011.

5. Un contrat de mandat a été établi entre la société ARTES S.A. et la société ADEV pour l'utilisation par cette dernière de tous les moyens nécessaires à l'exercice de son activité. Ce contrat prévoit une rémunération annuelle d'un montant de 90 000 dinars HT. Ce même contrat prévoit également des prestations informatiques moyennant une rémunération annuelle de 30 000 dinars HT.

Le mandat est établi pour une période de 12 mois à partir du 1^{er} janvier 2011, renouvelable par tacite reconduction. Cet avenant autorisé par le conseil d'administration du 20 décembre 2011 prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011.

II. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 :

1. Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre la société ARTES S.A. et la société IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT pour l'utilisation des locaux administratifs, ainsi que du terrain pour le stockage de véhicules neufs et ce suite aux travaux de rénovation engagés au 39 avenue Kheireddine Pacha. Le contrat de loyer est d'une durée d'une année renouvelable avec un loyer annuel fixé à 150 000 dinars HT et ce conformément au rapport d'un expert foncier en date du 1^{er} juillet 2008.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 3 juillet 2008.

2. Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre la société DALMAS et la société ARTES S.A. pour l'utilisation par cette dernière d'un dépôt de stockage de véhicules neufs. Ce contrat porte sur un loyer annuel d'un montant de 195 000 dinars HT, avec une majoration annuelle de 5%.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération et les avantages accordés au Président Directeur Général ont été fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 6 Février 2008, puis modifiés par le conseil d'administration réuni en date du 28 avril 2011. La charge salariale brute, hors charges sociales s'est élevée au titre de l'exercice 2011, à 123 041 dinars.

2. La rémunération servie aux membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2011, s'est élevée à 3 000 dinars nets.

Par ailleurs, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités et nos examens n'ont pas révélé la réalisation de telles autres opérations.

Tunis, le 30 avril 2012.

Les commissaires aux comptes

MAALEJ Abderrazek

ABDELWAHED Hechmi